



Ontario Confederation of University Faculty Associations
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario



LUFA
Laurentian
APPUL
Laurentienne



Les professeurs se réjouissent du départ des cadres de l'Université Laurentienne, mais réclament un renouvellement du corps professoral et de la gouvernance

SUDBURY/TORONTO/OTTAWA, 22 juillet 2022 – L'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (OCUFA) et l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) ont salué le départ de deux des cadres supérieurs de l'Université Laurentienne, mais ont fait remarquer que le « plan d'arrangement » de l'université doit s'accompagner d'un renouvellement du corps professoral et de la gouvernance.

« Que ce départ soit qualifié de licenciement ou de mise à la retraite, le corps professoral de l'Université Laurentienne se réjouit du départ des cadres supérieurs qui sont responsables d'avoir plongé l'université dans la crise, mais nous avons besoin d'un engagement selon lequel l'Université corrigera les erreurs du passé, a déclaré Fabrice Colin, président de l'APPUL. Les retombées du processus de la LACC ont été dévastatrices et ne peuvent être remédié sans un corps professoral solide et un engagement démontré à une gouvernance collaborative qui inclut la représentation des syndicats du campus. »

« Nous espérons que cette décision signale le début de la fin d'un chapitre très navrant et alarmant de l'histoire des universités de l'Ontario, a déclaré Susan Wurtele, présidente de l'OCUFA. Le rapport préliminaire de la vérificatrice générale montre clairement que cette crise a été causée par la mauvaise gestion de l'administration de la Laurentienne et par le manque d'action du gouvernement de l'Ontario. Ce désastre aurait pu être évité si les professeurs de l'université avaient été inclus, comme il se doit, dans un modèle de gouvernance transparent et collégial. »

En février 2020, l'Université Laurentienne a amorcé un processus en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) qui a déclenché les plus importantes compressions jamais observées dans une université canadienne, notamment l'élimination de 69 programmes et la perte de près de 200 postes de membres du corps professoral et du personnel. Le « plan d'arrangement » déposé par l'Université Laurentienne auprès de la Cour supérieure de justice viserait à conclure le processus de la LACC, et une réunion des créanciers aurait lieu le 14 septembre 2022. L'annonce a été faite en même temps que la nouvelle de la retraite du recteur de la Laurentienne, Robert Haché, et de la provost (sic, prévôt), Marie-Josée Berger, qui entrerait en vigueur avant que l'université ne se libère de la LACC.

« La nouvelle du départ de certains des cadres supérieurs responsables de la pagaille à la Laurentienne est un pas dans la bonne voie, a déclaré David Robinson, directeur général de l'ACPPU. Sous une nouvelle direction, l'Université devra tracer une nouvelle voie pour s'assurer qu'elle fonctionne d'une manière ouverte, transparente et responsable à l'égard de son personnel universitaire, de ses employés, de ses étudiants et de la collectivité de Sudbury. Les échecs consternants qui ont mené la Laurentienne au bord du gouffre ne peuvent se reproduire. »

L'annonce du renouvellement administratif fait suite à une campagne demandant au président du conseil d'administration de la Laurentienne, Jeff Bangs, de congédier le recteur, la vice-rectrice et provost (sic, prévôt), ainsi qu'à une série de revendications conçues en vue de soutenir la sortie réussie de la Laurentienne du processus de la LACC : https://lufappul.ca/wp/?page_id=3275.

Fondée en 1979, avant le processus de la LACC, l'APPUL représentait 400 professeurs à plein temps et plus de 300 professeurs à temps partiel de l'Université Laurentienne, de l'Université de Sudbury, de l'Université Huntington et de l'Université Thorneloe. Aujourd'hui, l'APPUL représente environ 250 professeurs à plein temps et 200 professeurs à temps partiel de l'Université Laurentienne. Pour plus d'information sur l'APPUL, visitez www.lufappul.ca.

Fondée en 1964, l'OCUFA représente 17 000 professeurs, bibliothécaires universitaires et autres professionnels du milieu universitaire de 30 associations des professeurs en Ontario. Elle s'est engagée à rehausser la qualité de l'enseignement supérieur en Ontario et à reconnaître les contributions exceptionnelles de ses membres à la création d'un système universitaire de renommée mondiale. Pour en savoir plus sur l'OCUFA, veuillez visiter le site www.ocufa.on.ca.

Fondée en 1951, l'ACPPU est la voix du personnel universitaire à l'échelle nationale, et elle représente plus de 72 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs, personnel général et d'autres professionnels de l'enseignement dans quelque 125 universités et collèges du pays. L'ACPPU défend avec vigueur la liberté universitaire et travaille activement dans l'intérêt du public pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Canada. Pour en savoir plus sur l'ACPPU, veuillez visiter le site <https://www.caut.ca/fr>.

-30-

Pour plus de renseignements, prenez contact avec :
Joel Duff, directeur principal associé, au 416 306-6046 ou à jduff@ocufa.on.ca